

## Des visières de protection distribuées le 23 avril aux acteurs du quotidien de notre commune



Le Conseil Municipal a décidé, afin de favoriser la reprise de l'activité économique de Cambes en Plaine, de fournir des visières de protection à l'ensemble des commerçants : épicier, boulanger, boucher, salons de coiffure, entreprise Endives Decaen ainsi qu'au personnel de santé de nos 2 cabinets infirmiers. Les 2 salons de coiffure rouvriront leurs portes à partir du lundi 11 mai en

appliquant les mesures sanitaires préconisées.

Le personnel de l'école et les enseignants font également l'objet d'une dotation de visières et de masques pour la reprise de l'école lors de la mise en place du déconfinement partiel fixé le 11 mai 2020.

Nous prévoyons également la réouverture partielle au public de l'accueil de la mairie. Afin de recevoir le public, dans les meilleures conditions sanitaires possibles, nous avons acheté 2 hygiaphones en plexiglas.

Parallèlement, face à la pénurie actuelle de masques et pour anticiper la période de déconfinement nous avons commandé :

- 4000 masques jetables (3.000 € TTC)
- 40 visières de protection : agents, professeurs des écoles... (300 € TTC)
- gel hydro alcoolique et désinfectant pour école et mairie (200 € TTC)



*Le maire tient à souligner la présence déterminante, au quotidien, des adjoints et du personnel communal qui sont sur le terrain à ses côtés, exposés, pour veiller à l'application des mesures de confinement, pour gérer les urgences, être auprès des personnes fragiles, pour le maintien du service public et pour anticiper la réouverture de l'école.*